L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 22 JANVIER 1882.

55me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 22 JANVIER 1882

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

VENTES A L'ENCAN.

Par H. Stern & Co, dans leurs salles d'encan No 35 rue de Chartres, bottes, souliers et bredecines.

UN ETAT SANS DETTE.

Un Etat sans dette n'est pas une chose impossible, c'est seulement une chose rare, mais nous serions à même de citer, dans notre fédération américaine, plusieurs Etats qui ont fort peu de dettes et même si peu, qu'on pourrait dire, à la rigueur, qu'ils n'en ont pas, bien que d'immenses travaux d'utilité publique y aient été exécutés avec l'aide du gouvernement de ces Etats. Nous pourrions, entre tous, mentionner l'Etat de l'Illinois, qui a su tout à la fois fonder de grandes villes, favoriser la construction des voies ferrées dans ses limites, et y attirer une immigration assez nombreuse pour élever au rang du quatrième Etat de l'Union comme population, et au second rang et peut-être au premier, comme Etat producteur des fruits de la terre.

Mais ce n'est pas de l'Illinois qu'il s'agira dans cet article. L'Illinois a une dette, très faible il est vrai, mais elle existe, bien qu'elle ne compte pas dans la vaste étendue de ses ressources. Nous parlerons de l'Etat du Mississippi notre voisin immédiat, notre frère germain et intime, qui fait face à nos limites sur le grand fleuve, qui les longe du côté du Nord-Est, et qui nous est limitrophe jusque sur les bords du Golfe.

L'Etat du Mississippi nous intéresse à plus d'un titre. Non seulement il est notre voisin, mais encore un voisin ami et nourricier de notre commerce. Le Mississippi est le plus grand Etat producteur du Sud et il nous envoie depuis la première jusqu'à la dernière balle de son coton. Ce n'est pas peu de chose. La récolte de coton s'est élevée, dans l'Etat du Mississippi, à un million de balles en 1880, quand la nôtre atteignait à peine à 500,000 et quand celle du Texas ne dépassait pas 700,000.

En outre, l'histoire du Mississippi se confond avec la nôtre à tel point que le colonel Claiborne, qui avait été chargé par la Législature du Mississippi d'écrire l'histoire de cet Etat, a été obligé de faire de laborieuses recherches en Louisiane avant de commencer son ouvrage. Le colonel Claiborne a parcouru nombre de paroisses pour y découvrir des descendants de ces familles espagnoles qui avaient exercé quelque autorité dans la colonie pendant l'éclipse du gouvernement français en Louisiane, et une forte partie de ses pages est consacrée tout aussi bien à notre Etat qu'au sien, ces deux Etats étant inséparables par les événements tout autant que par leur juxtaposition géographique.

Et cette histoire du col. Claiborne est si judicieusement faite, que la Législature du Mississippi vient de voter l'achat de 500 exemplaires, qui seront distribués dans l'Etat.

Eh bien, cet Etat du Mississippi, qui produit tant et qui maintenant éprouve le besoin d'ajouter aux produits de son agriculture les produits de l'industrie manufacturière, besoin à la satisfaction duquel il commence à se livrer avec beaucoup de succès, eh bien, cet Etat du Mississippi est sans dette. Il ne doit rien à personne, pas plus aux financiers étrangers qu'à ses propres citoyens. Aussi les délibérations de sa Législature sont-elles exemptes de ces difficultés qui entravent les discussions de la nôtre. Aucune matière irritante n'y surgit jamais, et jamais non plus on n'y commence l'examen d'une question sans l'assurance qu'elle sera scrutée à fond et qu'elle aura une solution finale, sinon complètement satisfaisante pour tous, car les intérêts sont divers, et ce qui convient aux uns peut ne pas convenir aux autres, mais toute solution doit au moins convenir au plus grand nombre des administrés.

Il est curieux de passer en revue les bills dont s'occupe la Législature du Mississippi. Nos dépêches télégraphiques nous en faisaient hier le tableau. Qu'y voyons-nous ? Nous y voyons des bills pour encourager l'élevage des bestiaux; pour régler le salaire des avocats de district; pour prohiber la chasse avec des chiens et des armes à feu, sur la propriété d'autrui; pour pourvoir à l'élection d'un avocat de district dans chaque comté; pour définir la responsabilité des fournisseurs de cautionnements; pour incorporer des associations; pour assurer plus parfaitement le recouvrement des revenus publics; pour donner plus de réalité aux garanties officielles; pour empêcher le vol des bêtes à cornes; pour secourir des compagnies de manufactures; pour protéger les personnes dont les biens fonciers doivent être vendus en vertu de jugements; pour autoriser un administrateur de successions à pourvoir à des titres de terre; pour régler l'estimation des propriétés annoncées aux ventes de saisie; pour énumérer les enfants auxquels l'instruction doit être donnée; pour donner force de légalité à des barrières au fil de fer; pour interdire aux avocats de se faire cautions dans les procédures légales.

Pas un de ces bills n'est relatif aux dettes, ni aux intérêts, ni aux taxes. Il ne peut être question d'intérêts, puisqu'il y a absence complète de dettes. Par conséquent, le corps législatif, dans le Mississippi, est affranchi de tous ces embarras qui assiègent notre corps législatif en Louisiane, et qui ont été la cause de l'inutilité d'une session extraordinaire de 30 jours, embarras qui se perpétuent tant que nous n'aurons pas amorti, partiellement au moins, une dette de dix millions, qui serait peut être encore de 25 millions, si un gouverneur radical, succédant à un gouverneur radical, n'eût vu la nécessité de délivrer l'Etat des monstruosités financières qui avaient été commises sous le premier.

Et maintenant, si nous recherchons les raisons pour lesquelles toutes nos finances, celles de l'Etat comme celles de la ville, sont dans une si pitoyable situation, nous verrons que les hommes de tous les partis en sont responsables. Un document, là à notre Chambre des représentants pendant la session extraordinaire de 30 jours, éclaire ce point d'une lumière qui ne laisse pas de place au doute.

Warmoth voulait arrêter ce débordement d'émissions de bons qui devaient nécessairement conduire à la banqueroute, et devant un comité nommé par une grande réunion de citoyens, tenue sur la place Lafayette le 31 janvier 1870, il prononça l'allocution suivante :

Vous accusez, messieurs, la Législature de passer délayalement nombre de bills ayant pour but l'intérêt personnel d'individus et de corporations. Permettez-moi de vous dire que ces individus et ces corporations sont vos meilleurs amis et appartiennent à votre meilleure population. Par exemple, ce bill de banque qu'on s'efforce de faire passer par toute espèce d'intrigues de couloir, [lobbying], avec beaucoup de peine nous avons réussi à le faire échouer. Mais voici qu'on le présente de nouveau, et qui en sont les promoteurs ? Ce sont justement les hommes qui, mêlés à toutes vos affaires de finance, vous inspirent le plus de confiance et qui jouissent parmi vous du plus grand crédit.

Prenons un autre exemple. Le bill des cinq millions, passé à la première session de la Législature, bill dont le capital et l'intérêt devaient être payés en or, a été *vetoed* par moi. Il passe cependant malgré mon veto et avec le secours de qui ? Avec le secours et l'influence de vos travailleurs hommes de la rue Carendelet qui ne cessaient d'assiéger les couloirs et qui employaient on ne sait quels moyens pour attendre leur but. Mais heureusement je pus faire échouer au Sénat un bill pour la signature duquel j'avais trouvé sur le bureau de mon secrétaire un ordre pour $50,000, somme qui m'aurait été comptée si le bill fût devenu loi.

J'en dirai autant du bill pour le pavé Nicholson, bill qui aurait pris au trésor de l'Etat $200,000 si j'avais voulu accepter pour le signer une gratification de plus de $50,000, et un sixième des profits nets de l'entreprise.

Nous ne voulons pas, à Dieu ne plaise, réhabiliter Warmoth dans l'estime du peuple de cet Etat, mais nous cherchons à expliquer comment la réforme, comment surtout le règlement des dettes, a été chose si difficile jusqu'ici. Ce que nous venons de dire s'applique non seulement aux obligations de l'Etat, mais encore aux obligations de la ville. Ces dernières n'étaient pas plus justifiées que les autres, et c'est par l'influence des mêmes hommes que toutes ont été contractées; c'est par leur influence que la carte de la ville de la Nile-Orléans s'élève à vingt millions de piastres, dont le service exige aujourd'hui une taxe de 3 pour cent et 20 cents par 100 piastres de capital assessé.

Combien vaudraient toutes ces dettes de ville si on les estimait à leur prix d'émission ? En d'autres termes, quelles sommes la ville a-t-elle reçues de ces émissions qui, avant la reconstruction de la compagnie des Water-Works, s'élevaient à $24,500,000, et qui s'élèvent encore aujourd'hui à 20 millions, de l'aveu même de M. Ogleaby, président du syndicat de la dette municipale. M. Ogleaby est un homme d'affaires, un financier clair, précis, exact, et qui ne cache rien. Nous pouvons donc nous en rapporter à son relevé des dettes de la ville. Combien donc vaudraient ces dettes si elles étaient estimées à leur prix d'émission ? Elles ne vaudraient pas la moitié de leur valeur nominale, et certainement la ville n'en a pas reçu la moitié. Alors cet-il juste de lui faire payer ce qu'elle n'a pas reçu ? M. Flanders, le liquidateur de M. Kellogg, a estimé les dettes d'Etat à 12 millions et c'est le chiffre auquel M. Kellogg les a fait descendre.

Le même, M. Flanders, maire de la ville, avait estimé les dettes municipales à 10 millions, et c'est ce qu'une compagnie de finance anglaise était disposée à lui donner en échange de bonnes garanties pour le remboursement. C'est avec ces 10 millions que la ville eût été débarrassée des 20 millions qu'on lui demande aujourd'hui et pour le service desquels, si elle n'y obtempère pas, on la menace de saisie.

Et c'est pour l'exécution d'obligations pareilles que les contribuables fonciers sont regardés comme responsables et responsables seuls ! Il nous semble que cela est injuste, et sans vouloir porter atteinte aux droits de personne, il nous sera bien permis de dire que de telles charges devraient être réparties entre toutes les classes d'intérêts et non sur une seule. Voilà ce nous en sommes avec nos dettes, et voilà où en est l'Etat du Mississippi qui n'en a pas. Que l'on compare ! L'Etat du Mississippi est vraiment libre et nous, nous ne le sommes guères.

M. J. C. Andrews vient de fonder, dans notre ville, sous le titre de "Southern Mail and Express," un journal mensuel qui sera consacré à la publication de tout ce qui se rattache aux chemins de fer, et ne négligera rien de ce qui peut intéresser les amateurs de littérature, de l'esprit de bon aloi.

M. Andrews est, depuis nombre d'années, un membre distingué de la Presse orléanaise.

M. John P. Stagg, journaliste de longue date, comme lui, est chargé du département important des annonces et remplira, avec son habileté ordinaire, les fonctions de solliciteur général.

Commission des réclamations françaises et américaines.

Nous avons reçu le procès-verbal de la séance de cette commission du 12 janvier, et, comme presque toujours, nous n'y trouvons que des affaires interlocutoires avec une seule décision au fond.

Dans l'affaire de François Omer contre les Etats-Unis, la commission a alloué au réclamant cent quinze piastres, avec intérêt à 6 pour cent depuis le 1er janvier 1863.

Par suite du mauvais temps d'hier, la cérémonie de la pose de la pierre angulaire du Cotton Exchange Building a été remise à lundi—demain—trois heures de l'après-midi.

Nous apprenons que le Conseil de direction de l'Union Française a adressé à Madame Adelina Patti une invitation pour la représentation qui doit avoir lieu ce soir. Nous espérons que la célèbre artiste y fera acte de présence.

La "Tallow Oil and Fertilizing Co. of New Orleans" vient de recevoir par l'entremise de ses avocats, MM. Branghn, Bock et Denkespeil, une patente pour une machine employée à la dessication des viandes et du sang que l'on veut transformer en engrais. Cette machine, extrêmement ingénieuse, est en usage depuis plusieurs années à l'usine de la Compagnie. L'inventeur est M. J. Blackadder, de la Nouvelle-Orléans.

Danziger. 121 Canal, est toujours sans rivale. Qu'on jette seulement les yeux sur l'annonce quelle pabla aujourd'hui dans "l'Abeille," et se convaincre qu'il serait malaisé de vendre à plus bas prix. MM Danziger méritent une certaine catégorie de leurs marchandises, parce que l'hiver, très doux jusqu'à présent, tire à sa fin, et avaient fait venir en vue d'une saison plus rigoureuse. Il y a d'excellentes affaires à faire chez eux, et la foule affluera sur No 121 Canal.

Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1877.

Je certifie qu'ayant à plusieurs reprises essayé le supérieurs du Bitter Malakof et l'ayant trouvé un excellent tonique. J'en ai demandé la recette : et, en connaissance parfaite de sa composition, je suis heureux de pouvoir le recommander comme le meilleur préparation de ce genre que je connaisse. En foi de quoi je délivre le présent certificat.

Signé: DR. J. G. HAYA.

Rossel, agent manager et détaillant en cognac national, tous les soirs, au Jardin Wenger.

Jeunes et vieillards gens faites usage d'un ou autant flacon, le Bitter Malakof.

Association Sanitaire.

Dans la séance d'hier, le "Flushing Committee" (comité d'arrosement) a fait son rapport sur les travaux entrepris par l'administrateur des améliorations pour élargir et creuser le canal de la rue Toulouse. Cent hommes y sont employés chaque jour. Cette voie d'écoulement était presque comblée et ressemblait à un fossé bourbeux et étroit. Le fossé sera converti en un véritable canal de 30 pieds de large sur sept de profondeur, et la pente sera de trois pieds dans toute sa longueur. L'administrateur de ville a fait commencer les travaux à l'extrémité inférieure, près de la rose de la machine à épuiser de la rue Bienville.

Les deux côtés du canal seront revêtus de madriers, l'association fournissant les matériaux et la ville le travail. On peut se figurer le degré d'assainissement qui sera atteint lorsque ce canal et d'autres canaux creusés aussi, et entretenus de cette manière, seront constamment lavés et purifiés par l'eau du lac et l'eau du fleuve qui y sera versée en quantité illimitée.

Après ce rapport fait par M. Elder avec le concours de MM. Fenner et Woodward, le gén. Cyrus Bussey, président intérimaire, a annoncé que dorénavant les séances de l'Association Sanitaire commenceraient à 7 heures et demie.

I. O. O. M.—Tout nous autorise à croire que le carnaval de 1882, à la Nile-Orléans, sera plus brillant que ceux des années précédentes. Il n'est pas de soir que nous ne trouvions sur notre table de travail une carte qui nous invite à un des nombreux bals qui marqueront la clôture de la saison des plaisirs. La dernière qui nous est transmise par un messager mystérieux, nous vient de la société connue, non pas sous le nom, mais sous les lettres I. O. O. M. Après nous être mis l'esprit à la torture nous croyons avoir trouvé la signification de ces deux O flanqués d'un I et d'un M: "Independent Order of the Moon". Si nous ne nous trompons, c'est cette société qui a si brillamment tenu sa place, l'an dernier, dans le cortège de sa Majesté Carnavalesque. La carte invitation que nous avons sous les yeux se distingue par un cachet d'originalité qui nous donne un avant-goût de ce que sera la fête de ces chevaliers de la Lune. Rien de mieux conçu comme drôlerie, de mieux exécuté comme travail lithographique.

THÉATRE ST CHARLES—Réapparition de Miss Annie Pixley dans "M'Liss, la fille des Sierras." On représente dans cette pièce des scènes extraordinaires : une tentative d'enlèvement; un assassin; l'accusation par M. Liss; le procès; les lynchers frustrés; la fuite de Gray, et, cinq ans après, la vie de montagne changée en une vie de salon, enfin le mariage de M'Liss. La pièce est bonne et l'année dernière Miss Pixley y obtint le plus brillant succès.

THEATRE DE LA BOURSE —Ce théâtre se construit dans le centre de la rue du Canal, en face de la Douane, et c'est dans cette bâtisse que le monstre sera exposé le 12 février prochain.

GRAND OPERA HOUSE —Engagement de la famille Vokes pour 8 soirées et la matinée de samedi seulement. Cette famille paraîtra dans deux pièces tous les soirs. Ce soir, lundi et mardi, elle exécutera ses extravagances originales, musicales, opératiques, tragiques et comiques connues sous le titre de "Belles of the Kitchen" avec hautes scènes tragiques, basses scènes comiques et ballet spectacle qui sera précédé par la charmante comédie-le "Cousin Joe."

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Ce soir, la grande troupe de Collier représentera "The Banker's Daughter", drame populaire de Howard, qu'elle a déjà joué plus de mille fois. La mise en scène est entièrement nouvelle et les costumes sont très brillants. La troupe compte d'excellents acteurs. Quant au drame, il est si connu ici qu'il est à peu près inutile d'en faire une analyse. Il nous suffira de dire que la Banker's Daughter est un des plus grands succès américains.

GRAND CONCERT D'ADIEU.—Mme Adelina Patti donnera jeudi prochain, 26 janvier, à midi, un grand concert d'adieu dans la salle du théâtre St Charles. Le programme est brillant. Nous le publions plus loin.

☞ Le comble de l'élégance : se coiffer au magasin du "Robt. E. Lee."

Watson Holmes.—Cette maison annonce qu'à partir de lundi 23 janvier, elle fera un rabais considérable sur toutes ses marchandises d'hiver, soieries et robes de bal. On sait que la maison Holmes a toujours un très riche assortiment en velours, plushes, grenadines, tarlatanes, rubans. Elle offre en ce moment des manteaux à moitié prix. C'est donc le moment d'aller examiner ces beaux articles.

Guérison du Cancer, etc — On verra dans une autre partie de cette feuille qu'un médecin du nom de N. A. Moses, de la Virginie, célèbre par ses succès dans l'exercice de sa profession, vient de s'établir à la Nouvelle-Orléans, et que son appartements sont situés 164 rue Carondelet. Comme le cancer est considéré l'opprobre de la médecine et qu'il est généralement admis que cet affreux mal est sans remède, le Dr Moses ne se dissimule pas la difficulté qu'il aura à trouver quelques malades crédules voulant bien se confier à ses soins. Le consulter, ne serait cependant, pas agir sans logique ; car, s'il est cru que toute personne affligée d'un cancer est irrévocablement condamnée à mourir, il est certain que le Dr Moses n'aggravera pas le mal s'il ne l'atténue ou ne le guérit pas. Nous avons sous les yeux nombre de certificats de cures opérées par lui. Son traitement est bien simple : il procède par des applications de substances végétales, et ne fait jamais usage d'instruments de chirurgie. Le fongus et ses racines sont extirpés graduellement et sans douleur aucune, ce qui n'est pas d'une mince considération dans l'importance de son traitement. Avis aux affligés

---

Une fille de l'ex-secrétaire Evarts était devenue la favorite des meilleurs cercles de Washington, grâce à son teint d'albâtre, à ses yeux gris-bleus, à sa chevelure dorée, et enfin au chocolat qu'elle servait à ses invités. Le ministre mexicain avait l'habitude de dire que même dans son pays natal on ne préparait rien d'aussi délicieux. Mlle Evarts rompait les tablettes de chocolat doux en morceaux qu'elle faisait fondre. Elle y versait ensuite du lait bouillant, et remuait prestement dès qu'était tombée la première goutte du liquide. Elle laissait bouillir quelques minutes et servait ensuite, dans de délicates petites tasses, un chocolat épais, ressemblant presque à de la gelée, mousseux et couvert de crème fouettée. C'est ainsi que doit toujours se préparer le chocolat à la vanille de Baker.

☞ Grande variété de chapeaux de soie, de feutre, de castor, de drap des derniers genres, pour messieurs, jeunes gens et enfants, au Robt. E. Lee.

—Ceux qui ont essayé du Malakoff Bitters ont le plus grand éloge comme tonique anti-bilieux.

Au plus fort de la guerre de Grèce, un officier hellène fut fait prisonnier par les Turcs.

Conduit—en costume grec, naturellement—devant leur chef, il se trouva, non sans inquiétude, en présence d'un turc accompli, avec turban, grande robe, pistolets d'un mètre cinquante de long passés à la ceinture, le yatagan au côté, et roulant des yeux en boule de loto.

Le turc considère un instant le prisonnier grec et faisant un geste impérieux :

—Qu'on nous laisse seuls! dit-il dans l'idiome de Mahomet.

—Ma dernière heure est venue, se dit le captif. Ce mécréant veut se donner la joie de m'expédier de ses propres mains!

Mais le Turc, se croisant les bras, marche droit à lui, et, dans la plus pur français des Batignolles, lui dit d'un ton théâtral :

—Gibassier, tu me dois dix francs!

Le Turc et le Grec étaient deux anciens capitaines de la vieille garde qui, réduits à l'inaction, avaient repris du service dans les armées étrangères; et les dix francs due par Gibassier remontaient au séjour de la grande armée... à Moscou!

Simple tableau.

Deux étudiants se retrouvent à la gare, l'un, les mains libres, l'autre surchargé de joujets, de boîtes de bonbons, de cadeaux et de commissions....

—Ah! fait le premier, en voyant son collègue sans paquet aucun, on voit bien que vous êtes inamovible!

Un oubli qu'on va réparer.

L'Arc-de-Triomphe où l'on monte beaucoup pour contempler la vue, peut être considéré comme sportif.

Un agent de l'autorité s'y présente et demande au brave sergent Hoff, qui en est le directeur :

—Mais en supposant que le feu prît sur le sommet du monument, quels sont vos dégagements ? Il faut cinq minutes pour descendre jusqu'aux portes.

Hoff sourit, et se penchant par dessus le parapet, il montre l'espace.

—Les voilà !

Un millionnaire parvenu a conservé son ancien valet de chambre, qu'il a élevé dans son hôtel, à la dignité de suisse. Un bohême, ami du maître, dont il a partagé autrefois la mauvaise fortune, le présente et demande à lui parler. Le suisse le toise dédaigneusement, et répond qu'il ne sait pas si "Monsieur" voudra le recevoir.

—Mon garçon, fait le bohême, vous êtes insolent trop tôt, votre maître ne l'est pas encore!

Décédée, samedi, 21 janvier 1882, à l'âge de 24 ans, WILHELMINA MOHR, épouse de T. T. Copping, native de la Louisiane. Les amis et connaissances de la famille sont invités à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, 22 janvier, à 3 1/2 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire, No 787 Bemparts, entre Clouet et Louisa.

Décédé, hier, à Gretna, paroisse Jefferson, à 4 heures de l'après-midi, à l'âge de 42 ans, J. O. DE GRUY. Les amis et connaissances de son père, A. G. De Gruy, et des familles Guéringer, Turai, Nicaud, Cherbonnier et Harvey, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, dimanche, à 4 heures. Le corps est exposé chez sa sœur, Mme F. Nicaud, No 232 rue Esplanade, entre Robertson et Chartres.

Décédée, le 16 de ce mois, à Jeanneretta, en la paroisse Ste-Marie, Louisiane, Dame Veuve J. B. MONIER, née ELIZE MARCEL, à l'âge de 70 ans.

Les journaux de New York, du New Jersey et Brownsville, Texas, sont priés de reproduire cet avis.

Décédée le 20 janvier à 11 heures A. M., PAULINE PARODY, épouse de Charles Guénard, âgée de 33 ans et 6 mois, née à la Nile-Orléans. Les amis et connaissances des familles Guénard, Parody, Triay, Villar et Davis sont que les membres de la société de Bienfaisance du Pélican sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui dimanche, 22, à 3 heures P. M. Le corps est exposé rue Annette, No 50 1/2, d'où le convoi partira.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Décédée hier, à l'âge de 33 ans et 6 mois, PAULINE PARODY, épouse de notre frère CHARLES GUENARD. MM. les officiers et membres sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, le 22 janvier à 3 heures P. M. Le corps est exposé au No 50 1/2 rue Annette d'où le convoi partira.

Par ordre

A. L. TISSOT, Président.
LOUIS HARDELL, Secrétaire. 22 janv—1f

Société de bienfaisance des dames de la 2 section, troisième district,—A une élection tenue le 9 janvier 1882, les officiers suivants ont été élus pour l'année courante :

Adrien F. Rouzé, président.
Madame Elise Meilleur, vice-présidente.
Madame Angela Trudeuay, secrétaire.
Madame Honorine Casanova, trésorière.
Madame Amintha Pierson, dame de décemvirales.
MM. C. Gaudin, Wolff, gardiens
Des tours : J. T. Jackson et A. M. Bérot.
22 jan—1f

THEATRE ST-CHARLES.

MR ABBEY annonce avec plaisir, à la demande de Mmes Bidwell et Fulford, que

MME ADELINA PATTI

A consenti (pour satisfaire aux nombreuses demandes) de donner

UN GRAND

CONCERT D'OPERA D'ADIEU

—LE—

Jeudi, à midi, 26 Janvier,

A quelle occasion sera donné un Programme Extraordinaire, Mme PATTI paraissant en outre dans un Grand Concert Programme, dans

Deux actes du Grand Opéra Italien

La seconde scène du premier acte de l'opéra de Donizetti,

LUCIA DI LAMMERMOOR,

Avec grande mise en scène et costumes.

LUCIA.....Mme ADELINA PATTI
EDGARDO.....Sig. NICOLINI

Et tout le deuxième acte d'opéra de Rossini,

IL BARBIERE DI SIVIGLIA,

Avec grande mise en scène et costume.

ROSINA.....Mme ADELINA PATTI

Dans l'intermède musical Mme Patti chantera le SHADOW SONG, de Dinorah.

GRAND ORCHESTRE
Sous la direction de SIG. D'AURIA.

Admission générale, $2 ; Galerie $1.

Sièges réservés $1, $2 et $3 extra suivant la location

La vente des places commencera LUNDI, 23, à 11 heures a. m. au magasin de Piano de P. Werlein, (Agent des Pianos de Haines) 125 rue du Canal. 22janv.

L'UNION FRANÇAISE.

REPRÉSENTATION.

Le public est prévenu que les places réservées du second et du troisième rangs des fauteuils sont fixées à $1. Les loges grillées des fauteuils ne valent $4. Le contrôle est ouvert au théâtre depuis 9 heures du matin. 22 janv—1FFP

Quatrième Grand Bal Annuel Paré, Masqué et Calico,

—Donné par la—

YOUNG MEN'S EXCELSIOR BENEVOLENT ASSOCIATION,

A la salle des Bataillons d'Artillerie Washington (ancienne salle de l'Exposition.)

SAMEDI, 28 JANVIER 1882.

Comité d'arrangements.

Geo J. Vioeca, chairman.

Ernest R. Walt,	F. F. Schneider, Jr,
J. Berigan,	C. D. Smith,
G. C. Keifer,	F. N. Kelling,
F. St Philippe,	V. Carrère.

Prix du billet.....$1

Les dames ne seront admises qu'avec une invitation. 22 janv—23,27,28

Sociedad Union Espanola de Beneficencia Mutua.

Los oficiales y miembros que la componen y los señores convidados se reunirán en el local de costumbre, esquina de Olande y Dauphine el DOMINGO, 22 del presente a las 11 1/2 de la mañana, para asistir al Decimo Cuarto Aniversario de la Union, la sociedad Recorrerá algunas de las principales calles bajo las ordenes de Don José F. Ferrer. Gran Marshal Regresando á la sala, la Union Francesa dando estará preparado el Desayuno, segun costumbre en dicha celebración. Pagando haya la mayor asistencia y puntualidad posible.

Por orden del Presidente

DON TOMAS JORDA.
Nueva Orleans, Enero 19 de 1882.
A. ALVAREZ GALAN, Secretario.
20 jan—3f

D. H. HOLMES

Maison organisée pour vendre à Bon Marché !

Grand Rabais à partir de LUNDI 23 Janvier sur toutes les Marchandises d'Hiver.

Soieries et Robes de Bal.

Riche assortiment des plus belles Nouveautés en

Soieries,
Velours,
Peluches,
Grenadines,
Tarlatanes,
Gazes,
Rubans,
Etc, etc.

Manteaux en tous genres, à moitié prix.

Nous prions les acheteurs de venir se rendre compte.

D. H. HOLMES.
26 janv—

GRANDS BARGAINS
—CHEZ—
DANZIGER,

Marchandises d'hiver

Vendues à un rabais considérable.
Le plus grand sacrifice qui ait jamais été fait.
VOYEZ LES PRIX !

CACHEMIRES français, tout laine, entraînés à 60, 75 et 85 cts, réduits à 40, 50 et 60 cts.
POPELINES à carreaux, entraînés à 50, 50 et 60 cts, réduits à 30, 35 et 50 cts.
1 caisse DRAP Impératrice, entraînés à 25 cts réduit à 15 cts.
50 pièces MOHAIR en couleur, entraînés à 40 cts, réduits à 25 cts.
2 Caisses GINGHAMS, entraînés à 18 cts, réduits à 12 cts.
Toutes nos plus belles ETOFFES POUR ROBES, cotés et laine, réduites de 50 pour cent.

Un lot d'étoffes pour robes,

Tannées laineuses, à 15 cts seulement.
Ces marchandises se vendaient de 25 à 45 cts.

Soieries noires-Soieries noires.

4 pièces Cachemire de Florence, SOIE NOIRE, entraînés à $2 25, réduit à $1 50.
SOIE NOIRE, entraînés à $2 75, réduit à $2
SOIE NOIRE gros grain à 75 cts, $1 et $1 25
Toutes nos SOIERIES NOIRES, valant $3, $2 50 et $4, réduites à $2 25, $2 00 et $2 75.
Toutes des meilleures marques de fabrique Treillard Guinet, etc.
SATIN cuvisor pour toilettes du soir, et SOIERIES NOIRES, marchandises à-la-mode, valant entraînés $2,50, réduite à $1 75 seulement.

VENANT D'ETRE REÇU POUR
TOILETTES DU SOIR

Très Beaux Satins Brochés,

Genre de Paris ornementés,

et autres étoffes exquises pour toilettes du soir.

Articles en dentelle véritable, Eventails, Gants pour soirées, Rachet, etc.

HIER SOIR,

—Ouverture d'un lot de—

Soieries brochées Satins, et Satin noire, pour toilettes du soir, à 75c., 90c. et $1.

MANTEAUX DOLMANS
—ET—
Manteaux pour Enfants.

Le tout livré au prix que vous offrirez vous-

Un lot de MANTEAUX valant $10, marqués à $5.
Un lot de Manteaux valant $17, marqués à $8.

150 Manteaux pour Enfants,

valant autrefois $5 et $6, réduits à $2,50 seulement.
Un lot de DOLMANS, réduit de $11 à $5 seulement.
Très belle's de COUVERTURES GRISES, vendues naguère à $2,25, réduites à $1,50.
Toutes nos COUVERTURES BLANCHES fortement réduites.
Belles Couvertures blanches, vendues jusqu'à présent à $6 50, réduites à $4 50.

Indépendamment des Bargains ci-dessus en Marchandises d'hiver, nous avons un lot d'autres

Marchandises à très bon marché

Consistant en

SERVIETTES
ET
ARTICLES DE TOILE.

150 douz Serviettes blanches, valant autrefois 65 cts, réduites à 40 cts.
125 douz. Serviettes blanches, grandeur extra, valant autrefois $1,25, réduites à 75 cts.
100 douz Serviettes damassées, valant autrefois $2 25, réduites à $1,50.
125 douz. Serviettes en toile écru, vendues autrefois à $2,75, réduites à $1,90.
85 d uz. des mêmes fins pour dessus, longueur extra, vendus autrefois à $4, réduites à $2,75.
60 douz. Des écrus fins pour dessus, longueur extra, valant autrefois $4, réduits à $2,75.
1 caisse Etamine noire en Bantiny, française, valant autrefois 35 cts, réduit à 20 cts seulement.
1200 Chemisettes toile à 15 cts seulement.
Le prix de nos Peluches, Velours, Satins et Frises, a été considérablement réduit.
Tous nos Cachemires notre seul réduits.

Vêtements de dessous pour dames et Enfants.

Tous nos vêtements de dessous sont bien dessous et tous les articles rabattus. On peut maintenant avoir un prix réduit de

20 cts.

Des Chemises, Caleçons, et Jupes, avec plis, du premier ordre, et à

25 cts.

Tous les vêtements de dessous valant autrefois 45 (réduits à 25 cts.)
Nos Jupes (5 plis en haut et 5 plis au dessous du volant, valant 65 cts, réduites à 40 cts.
Jupes avec volant à cinq plis, et bordure, à 40 cts seulement, valant 90 cts.
Chemises, avec devants plissés, et cotes Longues à 40 cts. seulement.
Chemises à plis, à entre-deux et plis, à 45 cts, valant 60 cts.
Bas pour à 25 cts. (donnée à 50 cts)
Robes à 45 cts, qui se vendaient à 65 cts.
Pilons, entre-deux et Robes à plis pour 60 cts, valant positivement 85 cts.
Nous vendons maintenant pour 67 cts. des Jupes, Chemises et Caleçons—les plus jolies bargains qui aient jamais été offerts. Nous les avons exposés sur les

COMPTOIRS A BON MARCHE DE DANZIGER

Venez tôt au magasin et achetez tout ce que vous pourrez.

Assortiment choisi et très élégant de vêtements de dessous pour trousseaux, avec patte et cotiste en satine. Tous les rabais faits à la main. Même dames une spécialité de ces articles, et il s'en trouve toujours un assortiment complet chez

DANZIGER,
121 rue du Canal.
22jan—1f

AVIS,

La société ayantant sous la raison sociale L. Reder & Cie, et composée des soussignés cessée ce jour, dissoute d'un commun accord.

L. REDER,
FRANK J. LEVIS,
M. SUTER,
H. AICKLAN.

Formation de société.

Nous, soussignés, avons, ce jour, formé une société sous la raison sociale LEVIS BROS, dans le but de faire le commerce en gros des épiceries et des affaires de commission, au No 16 de la Tchoupitoulas, comme successeurs de L. Reder & Cie.

AUGUSTE LEVIS,
FRANK J. LEVIS.

Avant vendu tout mon intérêt dans la maison Levis Bros, je sollicite en faveur de celle-ci le patronage et la confiance dont le public m'a honoré avec tant de libéralité dans le passé.

22 janv—3 f LOUIS REDER.

Banque Mutuelle Nationale de la Nouvelle-Orléans.—18 janvier 1882.—A l'élection annuelle qui a eu lieu le 10 de ce mois, les soussignés ont été nommés directeurs de cette Banque pour l'année courante, savoir :

LLOYD R. COLEMAN, PAUL FOURCHY,
JOHN T. HARDIE, P. MASPERO,
J. A. SHAKSPEAR, B. W. TAYLOR,
J. C. VAN WICKLE, J. B. WOODS,
I. L. LYONS.

Et, à une réunion du Conseil de Direction, le 16 du courant, MM. JOHN T. HARDIE et PIERRE MASPERO ont été réélus, unanimement, président et vice-président, respectivement.

JOSEPH MITCHEL,
22janv—7f Caissier.

Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1882.—A une réunion annuelle des actionnaires tenue le 17 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année à venir :

ALFRED MOULTON, JOHN H MACINNIS,
PIERRE LANAUX, E L. RANLETT,
JULIUS VAIRIN, R A. PARKER,
S. HERNSHEIM, THOMAS WILTZ,
SAM'L H. KENNEDY.

Et, à une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, MM. SAM'L H. KENNEDY et PIERRE LANAUX ont été élus à l'unanimité Président et Vice-Président, respectivement.

J. E. JARREAU,
23 janv—7f S. crétaire.

Bureau du Conseil de Direction des Ecoles Publiques—Ville de la Nouvelle-Orléans, 29 rue Bourgogne, 21 janvier 1882.—Des soumissions cachetées à l'adresse du soussigné, à ce bureau, seront reçues pour le surplus des fonds d'aisance des écoles publiques de cette ville pour une période de douze mois à partir de la date de l'adjudication du contrat.

Une liste des bâtisses, leurs situations, ainsi que tels renseignements que pourraient désirer les soumissionnaires, seront donnés sur demande.

Les soumissions seront reçues jusqu'à midi, JEUDI, 26 janvier 1882.

ROBT. H. BARTLEY,
Rapporteur du comité chargé de l'aisance des bâtisses d'écoles. 21 jan—6f

---

VACCIN DE GENISSE

GARANTI PUR,

PRÉPARÉ EXPRÈSSÉMENT POUR

LA PHARMACIE

130.....Rue du Canal.....130
Bâtisse Touro.

A vendre par

F. FERDERICKSON, pharmacien.

☞ Les ordres reçus par la malle seront promptement remplis. 21janv—6